

## Mise en place d'une épicerie mobile en QPV

### la Cité de l'agriculture



37 boulevard National  
13001 Marseille

[Voir le site internet](#)

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



### CONTEXTE



L'épicerie mobile a été pensée par la Cité de l'agriculture suite à un travail de 2 ans avec des centres sociaux et habitant.e.s autour des questions d'accès à l'alimentation durable dans le 15<sup>ème</sup> arrondissement de Marseille et au constat de l'absence d'une telle offre dans ces quartiers où l'on assiste plutôt à une fermeture progressive des commerces et des espaces de vie communs.

Par ailleurs, la ferme urbaine Capri portée par l'association, située au cœur de ce secteur, a pour vocation de nourrir, accueillir et sensibiliser le public, notamment pour les habitant.e.s vivant à proximité de la ferme. Néanmoins, certaines barrières de mobilité (frontières multiples liées à l'autoroute, la voie ferrée, le passage nécessaire par une copropriété privée) rendaient difficile l'accès à la ferme et le simple fait de connaître cet espace pour les voisins des cités alentour.

### OBJECTIFS ET RESULTATS

#### Objectifs généraux

Rendre accessibles des produits sains et de qualité (AB ou agriculture paysanne, autant que possible locaux) dans les quartiers prioritaires de la Ville : légumes, produits secs et produits d'hygiène

Créer un espace de vie, rencontre, animation au sein des quartiers.

#### Résultats quantitatifs

L'épicerie mobile a démarré ses premières tournées en mars 2023. Ce lancement arrive après un temps de préfiguration et de recherche de fonds ayant permis :

la location d'un local partagé VRAC/Ferme Capri équipé (octobre 2023), situé dans le quartier de la Delorme (13015). Il s'agit de la base opérationnelle des tournées de l'épicerie mobile (chargement et stockage des produits secs et frais ainsi lieu de stationnement sécurisé pour le camion)

l'acquisition d'un véhicule adapté (novembre 2023), grâce à une subvention d'investissement de la Métropole Aix-Marseille-Provence et de la Ville de Marseille.

l'achat d'une armoire frigorifique pour le stockage et la conservation des produits frais de la ferme

Présence de l'Épicerie Mobile dans 4 quartiers à terme, avec un passage par mois à minima, permettant de toucher 20 foyers par quartier

De mars à juillet 2023, 12 épiceries mobiles se sont tenues dans 3 quartiers (Maurelette, Tilleuls et Bassens).

Une épicerie s'est également tenue au Castellans en juillet après un travail de préfiguration avec l'ADDAP13 et l'association Mères-Enfants PACA.

Les produits maraîchers de la ferme Capri proposés lors des épiceries ont été complétés par certaines références du catalogue VRAC (notamment miel, jus de fruit, fruits secs). Sur la période, 675€ de vente ont été réalisées pour un panier moyen de 8€ environ.

## Résultats qualitatifs

La première épicerie mobile a ainsi pu se tenir à la Maurelette fin mars. Les premiers retours sont très positifs : « c'est super d'avoir ça dans le quartier, merci ! », « vous allez venir tous les jours ? » et curieux : « ça vient d'où ? ». Plusieurs personnes découvrent l'existence de la ferme à côté de chez eux et viendront la visiter lors des journées d'ouverture dans les semaines suivantes. Concernant les prix, les retours sont divers allant de « c'est donné ! » à « ça c'est trop cher », ou « ce n'est pas cher pour ce que c'est, mais ça reste beaucoup pour mon budget ». Les prix sont fixés sur un équilibre entre les mercuriales et les prix pratiqués au marché des « Puces », grand marché de grossistes aux prix très bas où s'approvisionnent une partie des habitant.es. Nous avons réalisé 13 ventes pour un panier moyen de 8 euros, échangé avec beaucoup d'habitant.es et fait connaître la ferme à de nombreuses nouvelles personnes.

## MISE EN OEUVRE

### Description de l'action

Depuis 2019, au grès de ses interventions dans les quartiers prioritaires, la Cité de l'agriculture a observé que les mêmes commentaires revenaient régulièrement de la part des habitants : pour accéder à de meilleurs produits alimentaires, pourquoi ne pas mettre en oeuvre ce qui pouvait exister à une époque, à savoir une épicerie mobile qui se déplace de quartiers en quartiers ?

L'épicerie mobile permet d'aller dans les quartiers en proposant en bas d'immeuble des produits de qualité (réduisant les barrières géographiques, de mobilité et partiellement les barrières économiques) mais aussi de faire connaître l'existence de la ferme aux habitants.

- mise en place d'une concertation (Maurelette, Bassens, Saint-Joseph, les Tilleuls, les Ayalades) avec les habitants et les parties prenantes locales concernés par cette épicerie mobile et détermination des modalités de passages.
- obtention des financements nécessaires à l'achat d'un véhicule utilitaire.
- expérimentation sur plusieurs semaines des tournées, puis analyse des réussites et surtout des perspectives d'améliorations.
- mise en place des modalités d'élargissement de cette expérimentation pour 2024, notamment en lien avec le réseau d'agriculteur.rice.s urbain.e.s animé par la Cité de l'agriculture.

### Planning

L'épicerie mobile a démarré ses premières tournées en mars 2023.

La préfiguration a été :

la location d'un local partagé VRAC/Ferme Capri équipé (octobre 2023)

l'acquisition d'un véhicule adapté (novembre 2023)

l'achat d'une armoire frigorifique pour le stockage et la conservation des produits frais de la ferme

### Moyens humains

Missions : Temps de récolte préalable + chargement frais et sec + temps d'épicerie + retour lieu de stockage / rangement / nettoyage / inventaire-caisse.

Pour la phase concertation : 2 personnes (+ soutien ponctuel équipe Capri).

Pour la phase Épicerie mobile : 2 personnes (dont une personne avec le permis ok pour conduire le camion).

## Moyens financiers

- Achat véhicule : 30 000 €
- Achat chambre froide : 2500 €
- Local : 200 € par mois
- RH : 15 000 € en 2023

## Moyens techniques

En 2021-22, la Cité de l'agriculture a réuni les financements auprès de la Ville de Marseille et de la Métropole Aix-Marseille Provence pour l'achat d'un véhicule approprié pour l'épicerie (Renault Master L1H2). Celui-ci a été acquis en novembre 2022. Toujours sur le volet opérationnel, la Cité de l'agriculture a trouvé, en location, un local de stockage partagé entre le projet VRAC (Vers un réseau d'Achat en Commun) et la ferme Capri, à grande proximité de la ferme, pour être la base opérationnelle de l'épicerie mobile.

Le partage de ce lieu de stockage permet à l'épicerie mobile de proposer aux habitant.es à la fois les légumes de la ferme fraîchement récoltés mais aussi un ensemble de produits secs issus du catalogue VRAC (légumineuses, fruits secs, mais aussi miel, jus de fruits bio et locaux, produits d'hygiène, etc...). L'épicerie mobile s'est dotée, au sein du local, d'une armoire frigorifique pour les produits frais de la ferme ainsi que d'étagères pour stocker ses produits secs. On retrouve aussi au local les tables et bancs utilisés pour chaque épicerie, les balances, sachets craft, matériel de communication et de dégustation, ainsi que la caisse sous clef. Le camion est garé en sécurité sur place et le chargement-déchargement des produits lors de chaque épicerie peut se faire ainsi depuis un même lieu.

## Partenaires mobilisés

En parallèle de la mise en place des conditions opérationnelles, les équipes de la Cité de l'agriculture ont échangé avec des relais et associations locales sur l'épicerie mobile, sa pertinence pour le quartier, les horaires propices pour les passages. Nous avons ainsi échangé sur le dispositif avec des associations d'habitant.es, lors de rencontres de copropriété, lors de comités de partenaires d'un quartier ainsi qu'avec les relais de prévention et médiation de l'ADDAP13. Il a ainsi été décidé, vue les situations régulières de tension au sein de quartiers marqués par une forte présence des réseaux de trafics de stupéfiants, de tenir les épiceries mobiles en présence d'autres dispositifs de médiation, mais également, afin de toucher le public, d'être présent.es aux heures de sortie scolaire (16h-17h30)

## VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

### Facteurs de réussites

- concertation préalable avec les habitant.e.s dans les quartiers d'implantation
- étude des prix pour un positionnement réaliste et abordable
- fréquence suffisamment élevée pour créer une habitude et une légitimité dans les quartiers
- implication des associations locales

### Difficultés rencontrées

- problèmes de sécurité et de légitimité dans certains quartiers
- difficultés de logistique et trop faible récurrence des épiceries mobiles pour créer une habitude et s'insérer durablement dans le paysage alimentaire des habitant.e.s

### Recommandations éventuelles

- ancrer le dispositif d'épicerie mobile dans le paysage alimentaire des quartiers : concertation préalable, fréquence, associations impliquées

- en faire un vecteur de distribution pour les producteurs locaux

---

## Mots clés

ACHAT DURABLE | ZONE URBANISEE | CONSOMMATEURS | CONSOMMATION DURABLE | TARIFICATION INCITATIVE  
| OPERATION PILOTE | COOPERATION LOCALE

## Dernière actualisation

Mars 2024

Fiche réalisée sur le site [optigede.ademe.fr](http://optigede.ademe.fr)

sous la responsabilité de son auteur

## Contact ADEME

Emilie LE FUR

[emilie.lefur@ademe.fr](mailto:emilie.lefur@ademe.fr)

Direction régionale Provence-  
Alpes-Côte d'Azur